



Source : M. Hauser

Recommandations face

à *Drosophila suzukii* (Matsumara) sur Fraise



Source : M. Hauser

La drosophile à ailes tachetées, *Drosophila suzukii* (Matsumara) a été détectée en octobre 2013 sur fraise. Elle est très polyphage et peut se développer sur tous les "fruits à chair tendre" (voir fiche d'identification FDGDON). Afin d'éviter son expansion, l'implication de chacun est **indispensable**. Voici quelques recommandations :

1. Surveillance et prévention

a) Surveillance

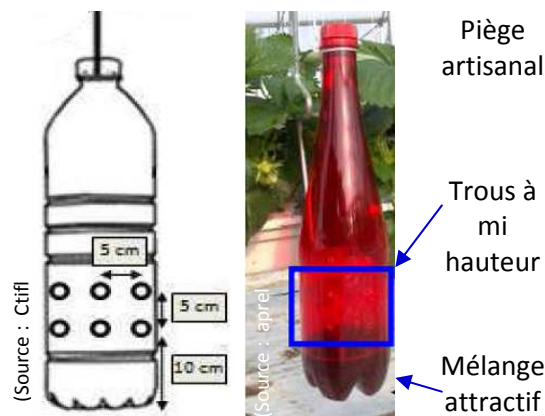
Observez fréquemment votre culture pour détecter les premiers dégâts. Munissez-vous d'un piège pour surveiller l'arrivée de la mouche et réagissez rapidement.

• Le piège :

Il est fabriqué avec une bouteille en plastique de couleur brun-rouge (de préférence) et percée d'une dizaine de trous (\varnothing 4 à 5 mm) à mi-hauteur.

• L'attractif :

300 ml de mélange : 50% d'eau + 50% de vinaigre de cidre et quelques gouttes de liquide vaisselle. On peut également compléter avec 1 volume de vin ou quelques ml de sirop concentré de fruits pour une meilleure attractivité. L'ajout de sel permettra de limiter l'évaporation. L'entretien du piège doit être effectué toutes les semaines ou dès que le mélange est trop sale.



Piège artisanal

Trous à mi hauteur

Mélange attractif

Le piège doit être disposé 1 mois avant la maturité des fruits et en bordure extérieure de la parcelle afin de détecter les drosophiles avant qu'elles n'arrivent sur la culture. Il est conseillé d'utiliser une densité de 1 à 2 pièges pour 1000 m² et d'observer les captures une fois par semaine.

b) Prévention

• Protection physique :

Installation de filets ou tunnels (maille 0,8 mm) dès le début de la coloration des fruits.

Cette méthode est efficace mais rend la récolte fastidieuse.

• Prophylaxie :

- Observez bien vos fruits et votre piège de détection

- Gardez une **fréquence de récolte régulière** et rapprochée dans le temps. Evitez de laisser des fruits en surmaturité sur la parcelle.

- **Éliminez les déchets** en les enfermant dans des sachets plastiques noirs qui seront jetés dans un fût étanche installé en plein soleil.

En cours de cueillette, un tri sévère des fruits doit être effectué. Munissez-vous de seaux pour y mettre les fruits abîmés et videz régulièrement dans le fût. Plusieurs fûts sont à prévoir pour permettre un roulement. N'ouvrez qu'après 3 ou 4 jours afin de s'assurer de la mort des insectes présents et videz le tout (profondément dans le sol de préférence).

- Surveillez la conservation des fraises **après récolte**. **Gardez des échantillons afin d'observer leur qualité.**

- En fin de récolte ou si celle-ci est compromise, **ne laissez pas de fruits sur les cultures.**



(Source : filpack agricole)



(Source : S. Girou SCAAFEL)

Effectuez une élimination des fruits pour éviter le développement des mouches. Un traitement généralisé est également déconseillé car il ne garantit pas une efficacité sur tous les stades du ravageur.

En cas de suspicion, récupérez le contenu du piège et faites le identifier par la Clinique du Végétal de la FDGDON. Si la présence est avérée, renforcez la prophylaxie et le piégeage.

2. Lutte

La lutte est engagée dès l'observation de symptômes sur les fruits ou si piégeage d'individus.

- Produits phytosanitaires :

Il n'existe **AUCUN PRODUIT HOMOLOGUÉ** contre *D. suzukii* sur fraise. De plus, il existe une incompatibilité entre la date de traitement et la présence des fruits à maturité qui seront mis en vente sur le marché.

L'application d'un traitement à large spectre aura pour conséquence de **faire disparaître toute la faune auxiliaire** qui lutte activement contre les autres ravageurs comme les thrips et les acariens.

- Piégeage :

La lutte est possible uniquement par piégeage. Utilisez les mêmes pièges que pour la surveillance. Disposez les dans la parcelle à hauteur des fruits, cette fois-ci avec une densité de 1 piège tous les 5 m.

Il est alors indispensable de poursuivre assidûment la prophylaxie pour limiter les populations de mouches.

Il est à noter, que dans l'environnement des parcelles, la présence de Rosacées sauvages (Vigne marronne) ou d'autres plantes comme la Morelle ou le Goyavier de Chine favorisent le développement de l'insecte.

En résumé :

*Pour une protection optimale, il faut une **prévention rigoureuse** :*

*- Installez 1 mois **avant la maturité** des fruits 1 à 2 pièges pour 1000 m².*

*- Une fois les fruits matures, démarrez **sans attendre** la prophylaxie.*

*- **En cas de capture ou de symptômes** sur les fruits, renforcez la densité de piégeage en installant 1 piège tous les 5 m. Poursuivre rigoureusement la prophylaxie. Prévenir les services officiels*

*- Observez la qualité de vos fruits **après récolte**.*

- Si la présence est avérée, signalez le sans tarder à la DAAF, la FDGDON ou la Chambre d'Agriculture.

*Pour préparer au mieux la saison suivante, ne laissez pas de fruits sur la parcelle en **fin de culture**.*

Auteurs : Romuald Fontaine, Victor Duffour

Pour toutes observations ou renseignements, contactez :

La Clinique du Végétal : 02 62 49 92 15 ou La FDGDON au 02 62 45 20 00

Le Service de l'Alimentation : 02 62 33 36 68

La Chambre d'Agriculture : 02 62 96 20 50

